



**Conformément à la Loi cantonale sur l'information, la Municipalité d'Aigle communique les décisions d'intérêt général prises au cours du mois de mai 2022**

**Dans sa séance du 2 mai 2022, la Municipalité**

A validé, en vue de la rentrée scolaire 2022/2023, la réalisation d'aménagements provisoires pour sécuriser le passage piéton de Pré-Yonnet et la création d'un passage piéton sur Margencel. Elle a également validé la mise en place d'une plateforme de communication sur le site de la commune ([www.aigle.ch/ecolecycleparsite](http://www.aigle.ch/ecolecycleparsite)) pour répondre aux questions des parents d'élèves

A adjugé la réfection des joints des pavés de la Rue de la Chapelle, au Cloître-de-Là et au chemin du Château

A adjugé la seconde étape des travaux d'aménagement du parc St-Pierre comprenant la création d'un cheminement, la plantation d'arbres et de massifs ainsi que l'installation d'une terrasse en bois

A adjugé à une entreprise l'étude et l'exécution de la sécurisation de l'ouvrage de retenue du ruisseau de la Barme

**Dans sa séance du 9 mai 2022, la Municipalité**

A validé les nouveaux horaires de l'Office de la population avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2022, à savoir :

Lundi 7h-12h, après-midi fermé  
Mardi 7h-12h, après-midi fermé  
Mercredi 7h-14h  
Jeudi 7h-12h et 17h-19h  
Vendredi 7h-12h, après-midi fermé

**Dans sa séance du 16 mai 2022, la Municipalité**

A pris acte des décisions prises par le Conseil communal lors de sa séance du 12 mai, à savoir :

- Adoption du préavis municipal N° 2022-03 du lundi 28 mars 2022, relatif à la décastration du chemin de l'Hôpital (Sud) au vu de la réalisation du futur Gymnase
- Refus de prendre en considération la motion de M. Bernard BOREL, pour le groupe Les Vert.e.s et Ouverts, intitulé « Pour des transports scolaires gratuits»
- Refus de prendre en considération le postulat de Mme Johanna BECK, pour le groupe Les Vert.e.s et Ouverts, intitulé « Pour la valorisation d'objets fonctionnels ou réparables issus de la déchetterie»

A pris acte des résultats des votations fédérales du 15 mai 2022, comme suit :

Résultats pour Aigle

- **Loi sur le cinéma (LCin)**
- OUI : 1'240 ; NON : 421.
- En Suisse, accepté à 58.4 %
  
- **Loi sur la transplantation**
- OUI : 1'323 ; NON : 362.

- En Suisse, accepté à 60.2 %
- **Corps européen de garde-frontières et de garde-côtes**
- OUI : 1'273 ; NON :356.
- En Suisse, accepté à 71.5 %

A pris acte des informations relatives aux mesures organisationnelles prises au niveau parascolaire (UAPE, cantine), mobilité (transport assuré par bus Mobichablais) et information (brochure distribuée aux parents, rubrique dédiée sur aigle.ch) pour accompagner la décision des Ecoles de réorganiser les cycles par site à Aigle

### **Dans sa séance du 23 mai 2022, la Municipalité**

A décidé de déléguer M. le syndic Grégory Devaud en remplacement de F. Borloz pour représenter la commune d'Aigle dans le Groupement des propriétaires de vignes

A accepté la mise en place d'un système d'abonnement au Parking des Glariers, à titre provisoire jusqu'au début des travaux de l'Espace Evénement des Glariers. L'abonnement est destiné aux résidents aiglons et aux personnes exerçant une activité professionnelle à Aigle. Le montant exigé est de CHF 60.- par mois. Une directive municipale avec formulaire de demande et spécimen d'autorisation fixe le cadre de cette solution d'abonnement

A signé la convention de partenariat pour l'année 2022 avec l'organisateur de « Gym poussette », activité sportive gratuite proposée à la population aiglonne

A adjugé à une entreprise le mandat pour étude et exécution du réaménagement de l'Avenue du Cloître qui présente une forte dégradation au niveau de la superstructure routière

A adjugé à des entreprises le renforcement des murs de soutènement de la route de Ponty, à la suite d'éboulements récurrents, ainsi que la création de bande de roulement en enrobé

A adjugé à une entreprise les mandats d'ingénieur pour les travaux d'entretien de la rue Samuel Cornut et de la rue des Dents-du-Midi

A accepté de déléguer à l'association intercommunale de la police du Chablais vaudois l'exploitation des installations de vidéosurveillance situées sur le territoire communal aiglon et a validé le projet de convention soumis

### **Dans sa séance du 30 mai 2022, la Municipalité**

A validé le projet d'ouvrir le parking sur le terrain Knie le mercredi après-midi, les week-ends et jours fériés

A décidé d'ouvrir le terrain de sport des Glariers au public dès ce mois. Un panneau annonçant les horaires et les priorités d'usage (écoles, sociétés, public) sera installé à l'entrée du terrain. La Municipalité valide également l'installation dès cet été d'un système de casiers à matériel connecté (box-up) sur le terrain des Glariers. Cela permettra aux utilisateurs d'emprunter du matériel sportif ou de loisirs déposé dans des casiers via une application depuis leur téléphone mobile.